

# Délégation de Service Public Cinéma « Claude Miller » à Bourganeuf

**Délégation du 01/01/2019 au 31/12/2022**

Rapport de la période du 01/01/2020 au  
31/12/2020

## Délégant

 **CREUSE SUD-O**  
COMMUNAUTÉ DE COM  
Route de La Souterraine  
23 400 Saint Dizier - Masbaraud

## Déléataire

Ahmed BENNAAMANE  
51 rue du Puy  
23400 BOURGANEUF  
*siret : 320 895 170 00027*



# SOMMAIRE

Introduction

p 3

Objet de la délégation

p 3

Programmation

p 3

Rythme de fonctionnement

p 3

Ressources humaines

p 4

Projections et fréquentation

p 4

Palmarès des 5 films les plus vus

p 5

Animations avec débats en fin de film

p 5

Politique tarifaire

p 6

Bilan financier

p 6

## Introduction

La Communauté de communes, dans le cadre de ses compétences a réhabilité la salle de cinéma située à Bourganeuf. L'exploitation du cinéma a repris le 1<sup>er</sup> octobre 2015 sous la forme d'une délégation de service public simplifiée, d'une durée totale de 3 ans allant du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 30 septembre 2018. Suivi d'un renouvellement d'une durée totale de 4 ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Pour poursuivre la modernisation et le maintien d'un cinéma de proximité, la Communauté de communes a procédé à la numérisation de la projection en remplaçant l'équipement de projection argentique par du matériel neuf numérique et en réalisant les travaux connexes en cabine de projection et sur le réseau informatique ainsi que sur le système de billetterie. La Communauté de communes a fait également réaliser des travaux de rénovation de la salle de cinéma, du hall d'accueil et d'accessibilité, selon les normes cinématographiques en vigueur.

La Communauté de communes prend en charge l'ensemble des frais liés au bâtiment, aux équipements, aux matériels, aux logiciels ; et une partie de l'entretien intérieur, des abonnements téléphoniques et Internet, des impressions pour la communication.

Le présent rapport concerne la période d'exploitation du 01/01/2020 au 31/12/2020.

## I/ Objet de la délégation

Le délégataire est chargé de gérer le cinéma « Claude Miller » à Bourganeuf. Il est tenu d'assurer la meilleure politique de communication liée à la gestion de ce service public, en harmonie avec les actions culturelles initiées au niveau intercommunal.

## II/ Programmation

**>> La programmation a été perturbé en raison de la situation sanitaire.**

Sur la période précitée, ce sont 117 films pour 335 séances qui ont été à l'affiche. Par ailleurs, en supplément du programme habituel, ce sont 5 films en « avant-première » qui ont été programmés, dont 1 sortie nationale.

Liste des soirées spéciales programmées à la fin desquelles une collation a été offerte au public (thé à la menthe, boissons et pizzas) :

15/02/2020	Soirée spéciale 2 films
03/07/2020	Soirée du film fantastique
30/07/2020	Soirée du film fantastique
03/08/2020	Soirée du film musical
06/08/2020	Soirée du film musical
19/09/2020	Soirée du film d'action
17/10/2020	Soirée spéciale 2 films

Liste des « après-midi avec goûter » pour le 3<sup>ème</sup> âge (10) :

- 15/01/2020 « Docteur ? »
- 09/02/2020 « Les filles du Dr March »

Programmation des films (tout public : comédies, aventures) de leurs choix.

## III / Rythme de fonctionnement

**>> Le fonctionnement a été perturbé en raison de la situation sanitaire.**

C'est variable selon : les saisons, le nombre de films et leurs durées, la demande du public et réservations, jusqu'à 16 séances par semaine.

Le Cinéma est ouvert tous les jours de la semaine, soit entre 9 et 19 heures par semaine.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
18h - 20h30 /21h	21h 15h (si dessin animé en vacances scolaires)	14h ou 15h ou 18h ou sur réservation 21h	20h (pour le lycée)  Ou repos	15h V.Scol  18h  20h30/21h	19h  20h30  22h15 (si soirée spéciale 2 films)	15h00  17h

#### IV/ Ressources humaines

Le délégataire est chargé de choisir les films et de commander les publicités correspondantes.

Il réalise les programmes (périodicité bimensuelle), les distribue et les expédie.

Il télécharge les autorisations de lecture des films.

Il reçoit les films, les charge sur le serveur et les monte pour l'exploitation.

Il est chargé de tenir la billetterie et la comptabilité.

Il surveille le bon déroulement des projections et assure la surveillance et le bien être des spectateurs.

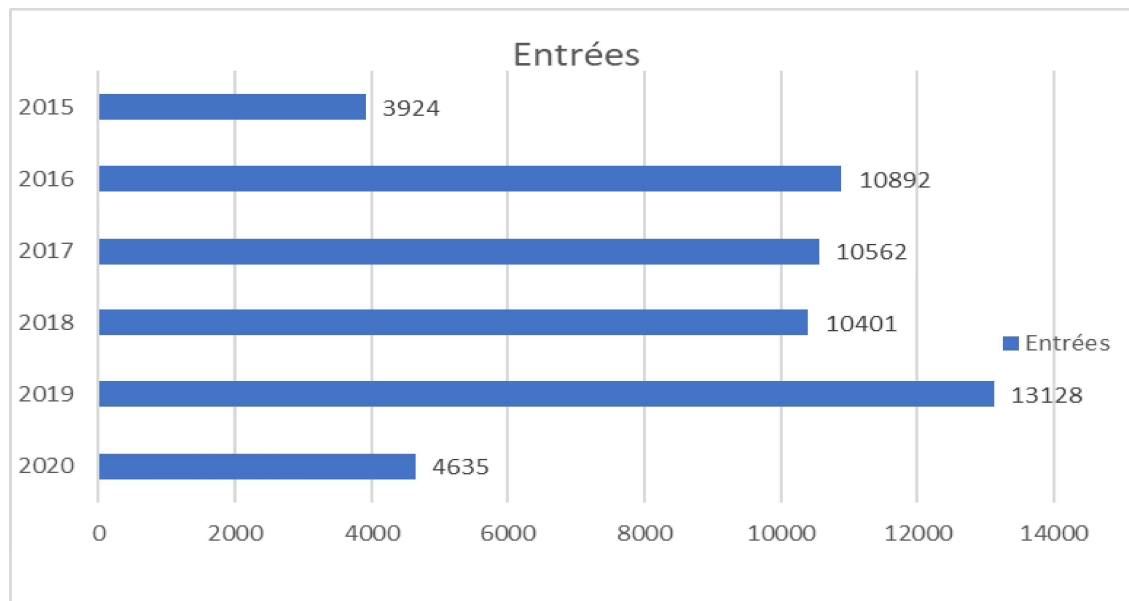
Il vérifie les lieux chaque jour et le bon fonctionnement des serveurs

Le temps de travail sur la semaine est de l'ordre de 50h environ par semaine.

#### V/ Projections et fréquentation

Type de films	Nbre de films	Nbre de séances	Nbre d'entrées payantes	Nbre d'entrées gratuites
Films tout public	72	234	2338	
Jeune public	8	42	273	
Avant-première	5	5	285	
Films en V.O.	21	41	656	
Public scolaire dont programme « Ecole et cinéma »	5	7	777	
Fantastiques	6	6	35	
Totaux	117	335	4364	271

→ Évolution de la fréquentation des 5 dernières années :



>> Une fréquentation très impactée par la situation sanitaire.

#### VI/ Palmarès des 5 films les plus vus

1. NAÏM dessin animé turc – 388 entrées
2. DONNE MOI DES AILES – 226 entrées
3. STAR WARS 9 – 162 entrées
4. CEP HERCULU – 110 entrées
5. ADIEU LES CONS – 98 entrées

#### VII/ Animations avec débats en fin de film

- 1) « Barrages eaux sous haute tension » (documentaire)
- 2) Festival Ciné des villes, Ciné des champs (octobre 2020)

#### Avant-première :

- 1) Les deux Alfred
- 2) ADN
- 3) Villa caprice
- 4) Ibrahim

#### Sortie nationale :

- Adieu les cons

#### Films:

- 1) Rio Bravo
- 2) Les noces rouges

#### Documentaire :

FILM DU CONFINEMENT et L'ANTICONFORMISTE 2019

**Au total sur l'année 2020, 4 635 spectateurs dont 271 entrées gratuites.**

**VIII / Politique tarifaire**

<b>Intitulé Tarif</b>	<b>Tarif</b>
Tarif normal adultes	6 €
Tarif normal enfants < 12 ans	4 €
Tarif réduit pour les étudiants, apprentis, demandeurs d'emplois, personnes percevant les minima sociaux, personnes âgées de plus de 60 ans, personnes à mobilité réduite et pour tous publics le lundi à 21 heures et le mercredi à 21 heures	5 €
Tarif de fidélisation	5 €
Tarif dans le cadre de groupes scolaires de plus de 150 élèves	2 €
Tarif adulte pour les soirées thématiques (diffusion de 2 films consécutifs)	9 €
Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – groupe de moins de 100	4 €
Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – groupe de plus de 100	3 €
Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – printemps du cinéma	4 €
Tarif spécial pour les groupes d'étudiants – collège, lycée et école et cinéma	2,5 €
Supplément 3D	1 €

**IX / Bilan financier**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Location films	7 235	Subvention Art et Essai	698
Programmation	609	Canal +	66
Gestion des bordereaux	155	Entrées	15 150
Comptabilité	1080	A&E + aide CNC et Région	7 632
Frais de réception (pizza, boissons)	931	État, fonds de solidarité	11 117
Redevance versée à la ComCom	1020	Ligue enseignement	1 500
Port film	1585		
Frais de publicité	714		
Assurance de la salle	904		
Charges sociales	1000		
Téléphone - Internet	1013		
Programmes	150		
Affranchissement	335		
Sacem			
Divers (Sacem, services banque, cotisation adrc, camera contrôle images et lingettes 3d)	900		
<b>Total dépenses</b>	<b>17 631</b>	<b>Total recettes</b>	<b>36 163</b>
		<b>Bénéfice</b>	<b>18532</b>

Avantages (nature) : tirages gracieux des programmes par la Communauté de communes : 8400 copies R.V.